

# SYNTHESE DU PROJET D'ETABLISSEMENT

## 2019-2024

### DE LA RESIDENCE « LAS CANNELES »

2 établissements médico-sociaux et 1 projet d'extension et d'aménagement des locaux

La Résidence « Las Canneles » est située au cœur même de la Commune de Valence d'Agen. Elle est composée d'une Maison d'Accueil pour Personnes en situation de Handicap Vieillissant (MAPHV) et d'un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM).

La MAPHV a débuté son activité en 1999. elle dispose aujourd'hui de **20 places**. Le FAM a quant à lui débuté son activité beaucoup plus récemment, en 2012. Il a été créé par transformations de places de la MAPHV et est autorisé pour **10 places**. Les publics de la MAPHV et du FAM partagent les mêmes locaux. **Le projet d'établissement prévoit des travaux d'extension et d'aménagement des locaux actuels.** Ce projet vise à améliorer le cadre architectural et bâti existant afin de mieux répondre aux besoins actuels des personnes accueillies en améliorant leur bien-être, leur confort et leur qualité de vie.

**arsep**  
action solidaire

Le public accueilli

La Résidence accueille des **adultes vieillissants âgés d'au moins 45 ans, en situation de handicap, hommes et femmes, présentant de déficiences intellectuelles et du psychisme**, bénéficiant d'une notification d'orientation délivrée par la Maison Départementale de Personnes en situation de Handicap (MDPH).

Un établissement constitutif du Pôle Adultes Henri Cros

Situé sur le territoire de la **Communauté de Communes des 2 Rives**, le pôle regroupe en plus du FAM et de la MAPHV, un ESAT, un SAVS, un foyer d'hébergement, un foyer occupationnel, et depuis peu une Entreprise Adaptée (EA).

Nos missions

La Résidence propose aux personnes qu'elle accueille, un cadre d'accompagnement et un environnement institutionnel sécurisant et structurant, favorisant notamment leur autonomie et leur épanouissement. Le FAM permet de répondre à des accompagnements plus soutenus et médicalisés.

---

## **Notre équipe pluridisciplinaire**

Au sein de la Résidence, intervient **une équipe professionnelle diversifiée**, mettant en œuvre de manière concertée et complémentaire leurs champs d'intervention dans l'intérêt des besoins des personnes accueillies. L'équipe socio-éducative est composée d'animateurs, d'Aides Médico-Psychologiques (AMP) et de surveillants de nuit. L'équipe médical et paramédical est composée d'un médecin psychiatre, d'un médecin coordinateur, d'un psychologue, d'infirmiers et d'aides-soignants.

---

## **Le Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP)**

**Le PAP a pour objectif de définir les grands axes de l'accueil et de l'accompagnement.** Il est révisé annuellement et sa démarche d'élaboration se déroule en plusieurs étapes :

1. **Recueil des désirs et des souhaits de l'utilisateur** (ses besoins, ses attentes)
2. **Réunion pluri professionnelle** (en amont de la réunion, recueil par le référent de tous les éléments nécessaires à l'élaboration des axes du projet, réflexion en équipe pluridisciplinaire, consultation des personnels des fonctions supports)
3. **Présentation et signature du PAP** (Après une période d'observation et d'accompagnement de 6 mois, le PAP est formalisé).

---

## **Le travail avec les familles/représentants légaux**

Au sein de la Résidence, **la relation aux familles, tuteurs, amis, fait l'objet d'une attention toute particulière.**

L'objectif en est de préserver **et de maintenir les liens familiaux et affectifs** lorsqu'ils existent, en tenant compte du souhait de la personne accueillie.

Les principales modalités de travail avec les familles/ représentants légaux peuvent porter sur l'échange d'informations, la rencontre et le lien entre le résident et sa famille, la participation des familles à la vie de la Résidence et aux instances de participation, mais aussi, le cas échéant, l'aide et le soutien auprès des familles, à travers une écoute bienveillante et une disponibilité pour toute rencontre à la demande de la famille.

---

## **La participation des personnes accueillies et accompagnées**

**La résidence encourage la participation des usagers.** Les personnes sont ainsi pleinement associées à l'élaboration de leur projet personnalisé, ainsi qu'à la vie en collectivité. **Afin de favoriser cette participation**, la Résidence offre aux personnes accueillies, différentes instances et groupes d'expression (Conseil de la Vie Sociale, Commission des résidents, réunion hebdomadaire des résidents, comité des fêtes, etc.).

---

## **Un plan d'amélioration continue de la qualité (PAQ)**

**L'amélioration continue de la qualité est formalisée par un plan (dénommé PAQ) en articulation étroite avec les projets** (Pôle et établissements et services). Ce plan tient également compte des résultats des évaluations internes et externes ainsi que des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

Dès 2017, dans le cadre d'une démarche annuelle continue, la **MAPHV a mis en œuvre son 2ème cycle d'évaluation interne** qui se poursuit encore aujourd'hui et devrait se clore par la transcription des résultats (rapport d'évaluation interne) en 2020.

**Le FAM, créé beaucoup plus récemment, a quant à lui réalisé sa première évaluation interne en 2018 et finalise (fin 2019) sa première évaluation externe.** Un rapport d'évaluation interne a été rédigé et transmis aux services du Conseil départemental et de l'ARS Occitanie en avril 2018. Un rapport d'évaluation **externe est en cours de finalisation et sera communiqué d'ici novembre 2019.**

## Nos dispositifs d'accueil et d'accompagnement :

### Les modes d'accompagnement et les prestations proposées :

Les fondements du projet d'établissement tendent à proposer aux résidents d'organiser leur vie autour de moments articulés à la fois par le quotidien, ainsi que par la projection d'adaptation de leur accompagnement qui se caractérise par des mesures individuelles et collectives.

La vie quotidienne est marquée par des temps forts. Elle occupe une place centrale dans la vie du résident au sein de l'établissement. Il existe plusieurs espaces de vie, intérieurs ou extérieurs, permettant aux personnes accueillies, d'évoluer entre vie privée et vie collective.

#### Les objectifs des différents moments clés sont :

- **L'identification des besoins, des attentes et des possibilités des résidents** pour la mise en œuvre des activités proposées ;
- **La prise en compte du vieillissement de** la population accueillie et accompagnée ;
- **L'adaptation aux rythmes de vie des résidents en lien avec leurs besoins.**

D'une manière générale, pour les personnes accueillies, le besoin de repères stables est primordial. C'est autour de l'accompagnement lors des temps de la vie quotidienne que les axes éducatifs vont évoluer, en fonction des besoins repérés, et visant la recherche permanente d'un développement des capacités de chacun.

L'une des missions de la Résidence est de proposer des activités qui doivent répondre aux besoins de stimulations physique et psychique de bien-être corporel, de valorisation de l'image de soi, de communication, de création et de découverte de la nature. Les activités sont des moyens et des supports pour répondre à une demande ou à plusieurs besoins liés aux axes de travail mis en place dans le projet d'accompagnement personnalisé. Elles offrent un espace de création relationnelle et d'échanges. Elles ont pour but de maintenir les besoins de développement et de maintien des acquis, les besoins de perspective d'avenir et de projets permettant de soutenir la stabilité psychologique et affective des résidents.

### Le projet de soin et la continuité des soins :

Le Projet de soin vise à assurer un accompagnement médical coordonné et personnalisé garantissant la qualité des soins. Les missions du projet sont les suivantes :

- Assurer, dans le respect de la déontologie et des bonnes pratiques professionnelles, le suivi médical et paramédical de tous les résidents en lien avec le médecin généraliste et sous la responsabilité du médecin coordonnateur, en garantissant la confidentialité des informations médicales et le respect du secret professionnel
- Travailler en collaboration avec les partenaires extérieurs (Hôpitaux, SSR, etc.) et les collaborateurs paramédicaux (dentistes, kinésithérapeute, etc.)
- Définir et optimiser l'organisation des soins au quotidien, leur suivi et les outils de façon efficace pour assurer une bonne coordination des soins
- Apporter aux résidents une information sur leur prise en charge médicale et paramédicale
- Informer l'équipe pluri-professionnelle dans le sens d'une collaboration constructive (outils et temps de transmissions écrits et oraux, respect des règles de confidentialité, participation de l'équipe pluri-professionnelle à des formations : sur les pathologies, syndrome, etc.)
- Informer, avec l'accord du résident, son représentant légal et son entourage des résidents de son état de santé et de sa prise en charge, afin de maintenir le lien

#### Exemples d'activités proposées par la Résidence :

Types d'activités	Exemples d'activités proposées
Des activités d'expression	Théâtre, etc.
Des activités de création	Décoration, pâtisserie, etc.
Des activités physiques et sportives	Marche, gym douce, parcours psychosportifs, etc.
Des activités de socialisation	Sorties, cinéma, médiathèque, etc.
Des activités de détente	Pêche, ballades, balnéothérapie, etc.
Des activités cognitives	Jeux de société, ateliers mémoire, etc.

## LES OBJECTIFS OPERATIONNELS DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2019-2024

N° AXE	Axe	Objectif opérationnel	Echéancier
1	Cadre de vie et cadre architectural	Améliorer le cadre architectural existant et lors du projet d'extension afin de mieux répondre aux besoins des résidents	2022
2	Evolution des besoins de la population accueillie	Adapter le fonctionnement des personnes accompagnées au vieillissement, aux régressions et/ou aux désadaptations en : <ul style="list-style-type: none"> <li>questionnant de manière continue l'organisation et le rythme quotidien</li> <li>adaptant l'achat du matériel aux besoins des résidents</li> </ul>	-
3	Projet de soins	Poursuivre la mise en place du logiciel métier Netvie (dossier de l'utilisateur informatisé) afin d'améliorer la gestion du dossier médical et du circuit du médicament.	2022
		Renforcer les partenariats et si besoin conventionner avec les ressources médicales locales (sur le plan somatique et psychiatrique)	2022
		Poursuivre le travail de prévention engagé en matière de santé aussi bien collectivement qu'individuellement	2022
4	Participation des personnes accompagnées et éthique d'intervention	Poursuivre et renforcer le travail engagé sur la participation des résidents dans l'amélioration des modalités de fonctionnement de l'établissement en <ul style="list-style-type: none"> <li>Proposant des formations destinées aux usagers</li> <li>Renforçant le travail des groupes de paroles et de la commission des résidents</li> </ul>	2021
5	Fluidité des parcours	Renforcer la fluidité des parcours aussi bien en externe qu'en interne en développant les « passerelles » vers les autres services du pôle et les dispositifs présents sur le territoire.	2020
6	Droit des personnes	Réactualiser le règlement de fonctionnement avec la participation active des personnes	2021
		Transcrire les documents de la loi 2002-2 en « Facile A Lire et à Comprendre » (FALC)	2021
7	Gestion des ressources humaines	Poursuivre la politique d'adaptation des emplois et des compétences au regard de l'évolution de la population accueillie : <ul style="list-style-type: none"> <li>Par le plan de formation associatif ou en poursuivant des formations collectives au niveau du pôle : Formation sur la bientraitance, les gestes d'urgence (niveau 1 et 2)</li> <li>Grace à l'adaptation du plateau technique : réflexion au sujet du plateau technique lors du projet d'extension et au pool de remplaçant</li> </ul>	-

Les objectifs opérationnels du projet d'établissement seront complétés par les préconisations de l'évaluation externe du FAM réalisée en 2019 :

Conforter la dynamique engagée lors de l'évaluation interne auprès des professionnels
Finaliser le projet d'établissement du FAM comme support de référence
Consolider la démarche de participation des professionnels
Envisager la rénovation du projet de pôle qui arrive à échéance en 2020
Soutenir la démarche de communication du FAM dans la reconnaissance de ses missions sur le territoire
Soutenir le repérage des professionnels quant à la perte d'autonomie
Soutenir les réflexions engagées autour de la problématique du vieillissement